



Top Collecte par Province/Territoire



Amassez le plus haut montant en dons via votre page Donor Drive d'ici le **7 mars 2021 à 23 h 59 HNE** et courez la chance de gagner **UN ENSEMBLE COMPRENANT UN JEU ET DES ACTIVITÉS MATTEL D'UNE VALEUR DE 100 \$.**

DURÉE DU CONCOURS:

Le concours débute à 9 h 00 HNE le 29 janvier 2021 et se termine à 23 h 59 HNE le 7 mars 2021.

ADMISSIBILITÉ:

Les participants doivent être enregistrés sur jouezpourdesreves.ca et avoir amassé le plus haut montant en dons dans leur province ou territoire. Si plusieurs participant(e)s ont le même montant de collecte de dons, chacun(e) aura une (1) chance de gagner. La personne gagnante de la Top collecte au Canada n'est pas admissible pour gagner la Top Collecte par Province/Territoire. Le prix sera attribué par défaut à la deuxième collecte de fonds la plus élevée de la province où la Top collecte au Canada est sélectionnée. Vous devez avoir amassé un minimum de 100 \$ en dons pour être admissible. Il doit s'agir de dons confirmés et non pas d'une promesse. L'argent doit être comptabilisé sur votre page de collecte de fonds avant 23 h 59 HNE le 7 mars 2021. La personne gagnante sera annoncée le 8 mars 2021.

LE PRIX:

Un (1) prix consistant en un (1) jeu de société MATTEL d'une valeur de 100 \$. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le prix doit être accepté tel qu'offert et ne peut être substitué, réclamé ou échangé contre de l'argent, un crédit ou un autre prix, sauf à la seule discrétion des commanditaires de prix. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé si le prix n'est pas réclamé. La réclamation du prix peut être soumise aux conditions du commanditaire de prix. Le prix est soumis à toutes les modalités et conditions énoncées par le commanditaire du prix et sera livré au gagnant confirmé directement de Mattel à l'adresse fournie après que la personne gagnante potentielle ait été contactée avec succès et informée de son prix et se soit entièrement conformée au présent règlement du concours. L'expédition du prix se fait sans assurance et ni le commanditaire du concours ni aucune des parties exonérées n'assumera quelque responsabilité que ce soit pour un prix perdu, endommagé ou mal acheminé.